



**TITULAIRES, CONTRACTUELS, VACATAIRES,
REV, DPA, RPA, BCD/EPListes, ANIMATEURS, ASEM**

TOUS EN GREVE !!!

MARDI 9 et VENDREDI 12 FEVRIER

La situation est bloquée à la DASCO depuis plusieurs mois sur tous les sujets. Deux mois après notre audience avec la directrice, rien n'a bougé !!! Aucune solution, aucune nouvelle proposition de notre employeur, même sur des sujets majeurs identifiés depuis la mise en place de l'ARE comme la situation des DPA ou l'hygiène des enfants. Ça suffit !!!

STOP aux conditions de travail dégradées depuis le début de l'ARE : taux d'encadrement ARE, moyens dérisoires, locaux inadaptés, pas de temps de préparation des ateliers, formation insuffisante, manque de postes PPS, hygiène des enfants en maternelle, regroupements de centres aux petites vacances, etc. ...

STOP au mépris de la Ville de Paris envers ses personnels : CDD indécents (24, 37, 50%), taux vacation honteux, cartographie des écoles inacceptable, lutte permanente pour faire payer des heures supplémentaires effectuées, mépris du droit des vacataires, manque de soutien aux équipes en cas de conflit avec Education Nationale ou familles, etc...

Le bon fonctionnement de notre service public, le bien-être des enfants, l'amélioration de nos conditions de travail et de rémunérations, dépend de la prise en compte de toutes nos revendications :

POUR TOUS :

- Annulation de la cartographie des écoles et maintien des agents sur leurs écoles actuelles
- Passage aux taux d'encadrements non dérogatoires pour l'ARE : 1/14 en élémentaire, 1/10 en maternelle
- Ouvertures de postes supplémentaires pour les enfants PPS et PAI, adaptées aux situations vécues, et formation solide des personnels encadrant ces enfants
- Limitation des regroupements de centres de loisirs lors des petites vacances aux écoles dont les travaux programmés empêchent la tenue de l'accueil dans de bonnes conditions
- Une solution pérenne pour l'hygiène des enfants en maternelle sur l'ensemble des services

TITULAIRES :

- 1 REV par école en catégorie B : intégration des DPA au corps des REV sous réserve de réussite à un examen professionnel validant les compétences acquises, augmentation conséquente de la prime pour les DPA
- 1 RPA par école
- Une prime de 100 euros pour les animateurs lecture BCD/EPL
- Des formations diplômantes pour tous
- Une revalorisation conséquente des primes IAT et indemnités de fonction
- Augmentation et uniformisation de la prime de fonction des REV
- Avancement de grade : 100% de promus

CONTRACTUELS ET VACATAIRES :

- Des CDI pour les agents ayant 6 ans d'ancienneté
- Des contrats décents à 70% au lieu des contrats indignes à 25, 37 et 50%
- La vacation ARE équivalente à celle de l'étude surveillée : 19 euros/heure
- Vacation de 5h pour les animateurs de centre de loisirs maternels les mercredis après-midi et régularisation depuis septembre
- Création de postes budgétaires de titulaires supplémentaires et aide à la préparation des concours

MODALITES DES JOURNEES DE GREVE ET RETRAIT SUR SALAIRE *

Des préavis de 24h seront posés par nos syndicats pour les journées du 9 et 12 février. Vous aurez donc, pour chaque journée d'action, la possibilité de vous mettre en grève :

- toute la journée = retrait 1/30^e traitement + primes = environ 50 euros
- uniquement sur l'interclasse = retrait 1/60^e traitement + primes = environ 25 euros
- ARE + étude ou goûter = retrait 1/60^e traitement + primes = environ 25 euros

* exemple pour un adjoint d'animation E5 échelon7

Nous privilégions la formule de 2 grèves à la demi-journée incluant l'ARE pour un impact maximum.

**RASSEMBLEMENT DE TOUS LES PERSONNELS A 15H
DEVANT LA DASCO, 3 RUE DE L'ARSENAL 75004 PARIS
REV-EILLONS NOUS !!!**

CONTACT : CGT ANIMATEURS 01.42.76.40.87 / SUPAP-FSU 01 44 70 12 84 / F.O. 01 43 47 84 54